



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST**

**LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Ship Construction, Refit and Related  
Services/Construction navale, Radoubs et services  
connexes

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

6C2, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Remplacement de la barge de manuten	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8472-175662/A	<b>Date</b> 2017-01-27
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8472-175662	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$\$MC-031-26160
<b>File No. - N° de dossier</b> 031mc.W8472-175662	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2017-03-10</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Langdon, Jeremy	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 031mc
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 420-2890 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Esquimalt Bldg 66 Colwood Wilfret Rd VICTORIA BC Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur ( taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Annexe A  
de  
la demande de renseignements**

**Énoncé des besoins pour  
une barge de remplacement (série 400)**

## **TABLE DES MATIÈRES**

TABLE DES MATIÈRES .....	2
1.0 REMPLACEMENT DE LA BARGE DE MANUTENTION (Introduction) .....	3
2.0 RENSEIGNEMENTS DE BASE .....	3
3.0 RENSEIGNEMENTS RECHERCHÉS.....	3
4.0 EXIGENCES .....	5
Appendice A de Annexe A – Tableau des réponses sommaires relatives aux exigences de la barge.....	9

## **1.0 REMPLACEMENT DE LA BARGE DE MANUTENTION (Introduction)**

1.1 Le Canada a besoin de faire livrer quatre (4) barges d'acier robustes à faible niveau de maintenance et à faible tirant d'eau à la base des Forces canadiennes – Division des opérations portuaires et des services d'urgence.

## **2.0 RENSEIGNEMENTS DE BASE**

2.1 La base des Forces canadiennes – Division des opérations portuaires et des services d'urgence doit fournir du soutien par barge de manutention dans le port d'Esquimalt et dans les eaux adjacentes pendant toute l'année.

2.2 Les barges de manutention originales de la série 400 ont été retirées du service. Les six (6) barges étaient faites de bois et étaient trop coûteuses à entretenir. En effet, les barges de bois nécessitent davantage de maintenance que celles en acier. De plus, l'intervalle de maintenance était difficile à respecter, et donc les barges se détérioraient davantage jusqu'à les rendre inutilisables et non sécuritaires.

2.3 Les barges de manutention originales de la série 400 fonctionnaient très bien et c'est pourquoi la Division des opérations portuaires et des services d'urgence cherche à trouver un équivalent moderne.

2.4 Les barges de manutention serviront principalement, entre autres, aux tâches suivantes :

- a. dépose et réparation des ancrages;
- b. installation et dépose des réseaux remorqués;
- c. comme plateforme pour transporter l'équipement de maintenance;
- d. travaux sur le flanc de la coque pour les essais et la maintenance.

2.5 Afin que Division des opérations portuaires et des services d'urgence (DOPSU) puisse respecter les exigences en matière de manutention, quatre (4) barges robustes à faible tirant d'eau en acier et à faible niveau de maintenance et de coûts opérationnels sont nécessaires.

## **3.0 RENSEIGNEMENTS RECHERCHÉS**

3.1 La présente demande de renseignements (DDR) sert à déterminer si une barge commerciale conforme aux exigences décrites dans la section 4.0 est actuellement disponible sur le marché.

3.2 Les répondants sont priés de fournir les spécifications techniques de toute barge potentielle identifiée et de signaler les exigences qu'elle ne respecte pas.

- 3.3 Les fournisseurs potentiels qui n'ont pas de barges commerciales conformes, mais qui possèdent une barge qui pourrait le devenir moyennant des modifications de conception, sont invités à soumettre une réponse en utilisant cette barge.
- 3.4 Les répondants qui soumettent des barges nécessitant une modification sont invités à identifier dans leur réponse la ou les modifications considérées nécessaires pour rendre la barge conforme et/ou à identifier les exigences qui ne peuvent être respectées par la barge proposée.
- 3.5 L'information secondaire recherchée par la présente sert à obtenir le prix pour :
- a. l'achat de quatre (4) barges entièrement conformes;
  - b. les barges proposées qui ne respectent pas les exigences définies et le prix/coût des modifications nécessaires pour les rendre conformes;
  - c. la livraison de quatre (4) barges conformes à la BFC Esquimalt;
  - d. le niveau de stock initial recommandé pour deux (2) ans de pièces de rechange pour le système, le cas échéant.
- 3.6 Les fournisseurs potentiels sont invités à décrire clairement la conformité avec les régimes de réglementation, les règles de construction et de conception, les normes de sécurité et les certificats de sécurité pendant les phases de conception, de construction, d'acceptation et de mise en service de leurs barges.
- 3.7 Questions d'ordre général :
- a. Combien de temps la construction devrait-elle prendre?
  - b. Avez-vous demandé de l'information au ministère de la Défense nationale qui permettrait de réduire les risques et de simplifier la passation des marchés, la conception, la construction ou la livraison?
  - c. Certaines des barges proposées sont-elles en service? Si oui, où opèrent-elles et qui sont les propriétaires?
  - d. Combien de barges proposées ont été construites?
  - e. Où les barges seront-elles construites?
  - f. Quel est le calendrier de livraison prévu des barges à la BFC Esquimalt? (p. ex. : nombre de semaines après l'attribution du contrat).
  - g. Le fournisseur juge-t-il qu'il y a d'autres renseignements utiles à transmettre au ministère de la Défense nationale?

## 4.0 EXIGENCES

### 4.1 Orientation générale et administration

- a. Toutes les exigences comprenant le verbe « devoir » sont considérées comme réalistes, à un coût raisonnable.
- b. Les caractéristiques principales doivent se trouver dans la plage suivante :
  - i. Longueur hors tout : entre 12 et 15 mètres;
  - ii. Poutre : entre 5,5 et 7 mètres;
  - iii. Profondeur : entre 1,2 et 1,5 mètre;
  - iv. Tirant (égal ou inférieur à) : 0,9 mètre.
- c. La barge doit respecter tous les règlements et/ou toutes les exigences existants et prévus (au moment de l'attribution du contrat) de Transports Canada et les règlements nationaux et/ou exigences relatives aux règles de la société de classification sélectionnée pour ce genre d'embarcation.
- d. Les barges doivent être construites conformément aux dessins approuvés, à l'aide de matériaux et de produits approuvés, mis à l'essai, inspectés et homologués par une société de classification ou organisme ayant des pouvoirs délégués adéquats.
- e. La barge doit posséder un pont de travail exempt de tout obstacle d'au moins 75 m<sup>2</sup>.
- f. Il doit y avoir suffisamment d'équipement de pont pour fixer de manière sécuritaire la barge sur un flanc ou l'autre tout en maximisant l'espace de pont utilisable.
- g. Le pont doit être le moins possible encombré d'obstacles dangereux. Un obstacle comprend tout objet qui empêche le déchargement d'une cargaison, de l'équipement ou qui empêche le personnel de circuler, de manœuvrer et de manipuler de manière sécuritaire les charges et les câbles ou d'effectuer le matelotage adéquatement.
- h. La barge de remplacement doit être en mesure d'assurer la sécurité du personnel à bord; une norme de sécurité adéquate doit être invoquée étant donné que la barge est une plateforme.
- i. La barge de remplacement doit avoir une durée de vie utile d'au moins 30 ans.

### 4.2 Mission et scénarios

- a. Transport par fret : la barge doit être utilisée comme plateforme flottante pour transporter du fret sur de courtes distances lorsqu'elle est remorquée.
- b. Plateforme d'appontage : la barge doit être utilisée comme plateforme près de la surface de l'eau afin de transférer la cargaison et les passagers vers les navires ou les quais.

#### 4.3 Structure de la coque

- a. La coque et le pont de la barge doivent être faits d'acier avec une bonne déduction pour perte, de solides revêtements et de solides anodes sacrificielles.
- b. Tous les matériaux et les composants des barges doivent être adaptés pour la marine et être résistants à l'eau.
- c. La coque et les défenses de la barge doivent être construites suffisamment solides pour résister à un impact contre une jetée pleine à 5 nœuds à n'importe quel angle.
- d. Les anodes sacrificielles doivent être situées de sorte qu'elles ne nuisent pas aux opérations et ne subissent pas de charges ou d'impacts.
- e. La barge ne doit pas utiliser de lestage liquide.
- f. La barge doit être intrinsèquement stable.
- g. La barge doit être dotée d'un pont supérieur qui laisse écouler l'eau passivement.
- h. Toutes les cavités sur le pont principal dédiées aux étançons, aux barres, aux escaliers, aux échelles, aux échafaudages, aux points d'attache, par exemple, ou les cavités qui donnent accès aux réservoirs internes doivent être conçues et construites pour empêcher l'accumulation d'eau et/ou pour laisser écouler l'eau par-dessus bord.
- i. La barge doit avoir un accès qui assure une entrée et une ventilation sécuritaires pour le réservoir.
- j. Chaque point d'attache de remorquage doit être en mesure de soutenir la traction d'une bitte de 15 tonnes.
- k. Le pont de la barge doit être capable de soutenir de manière sécuritaire une charge de 6 tonnes chutant d'une hauteur de 2 m au-dessus du pont, sur une aire de 0,25 m sur 0,25 m (en supposant qu'il y a une distribution égale de la charge et que la barge est stationnaire sans réponse à une flottabilité hydrodynamique).

#### 4.4 Stabilité (Survivabilité)

- a. La barge doit respecter tous la réglementation en matière de stabilité actuelle et prévue (au moment de l'attribution du contrat) de Transports Canada pour ce type d'embarcation.

#### 4.5 Environnement

- a. Étant donné les probabilités que des conditions de mer surviennent en eaux abritées, la barge doit pouvoir :
  - i. être remorquée de manière sécuritaire dans un état de la mer de niveau 3;
  - ii. survivre à tous les vents, toutes les vagues, marées et conditions de courant retrouvés dans les eaux abritées, tout particulièrement dans le port d'Esquimalt, en Colombie-Britannique, Canada. Dans le port d'Esquimalt, les vagues générées par le vent peuvent atteindre 1 mètre.

#### 4.6 Amarrage, remorquage et ancrage

- a. La barge doit comprendre un nombre adéquat de points d'attache pour fixer les charges et l'équipement au pont en vue des états de mer et des opérations de remorquage prévus.
- b. La barge doit comprendre un nombre adéquat de points d'attaches pour les amarres et le remorquage afin d'offrir plusieurs points pour le remorquage et diverses configurations d'amarres.
- c. La barge doit être dotée d'équipement de pont en nombre suffisant pour être remorquée de manière sécuritaire à partir de sa poupe et de sa proue.

4.7 Revêtements de pont

- a. Le pont principal doit posséder un revêtement robuste qui comprend des matériaux sacrificiels comme du bois pour accueillir les charges utiles et l'équipement.
- b. Les matériaux sacrificiels robustes pour accueillir les charges utiles doivent pouvoir être remplacés facilement si la surface est endommagée.
- c. Le matériau de revêtement sacrificiel du pont ne doit pas servir à assurer l'étanchéité de la barge.
- d. Le matériau de revêtement sacrificiel du pont doit posséder un fini qui fournit une bonne traction lorsqu'il est humide ou sec, et minimiser le dérapage de l'équipement et/ou des charges utiles.

4.8 Livraison de la barge

- a. La livraison de quatre (4) barges doit se faire à la BFC Esquimalt.

## Appendice A de Annexe A – Tableau des réponses sommaires relatives aux exigences de la barge

Tableau des réponses sommaires – Barges de manutention YC 400						
Entreprise :						
N°	Exigence	Conforme		Coût estimative des exigences relatives à la portée non conformes seulement (voir notas 1 et 2 ci-dessous)	Référence du fournisseur	Commentaires des fournisseurs
		Oui	Non			
<b>4.1 Orientation générale et administration</b>						
a.	Longueur hors tout : entre 12 et 15 mètres;					
b.	Poutre : entre 5,5 et 7 mètres					
c.	Profondeur : entre 1,2 et 1,5 mètre					
d.	Tirant (égal ou inférieur à) : 0,9 mètre					
e.	La barge doit respecter tous les règlements de Transports Canada, les règlements nationaux et/ou les exigences relatives aux règles de la société de classification.					
f.	La barge possède une aire de travail non obstruée sur le pont d'au moins 75 m².					
g.	Il y a suffisamment de raccords sur le pont pour fixer la barge d'un côté comme de l'autre.					
h.	Le pont est le moins possible obstrué.					
i.	La barge permet d'assurer la sécurité du personnel à bord.					
j.	La barge possède une durée de vie utile de 30 ans.					

Appendice A de l'Annexe A du n° de demande W8472-175662

Tableau des réponses sommaires – Barges de manutention YC 400						
Entrepise :						
N°	Exigence	Conforme		Coût estimative des exigences relatives à la portée non conformes seulement (voir notas 1 et 2 ci-dessous)	Référence du fournisseur	Commentaires des fournisseurs
		Oui	Non			
<b>4.2 Mission et scénarios</b>						
a.	La barge peut transporter du fret sur de courtes distances lorsqu'elle est remorquée.					
b.	La barge peut servir à transporter de la cargaison en surface ou comme plateforme pour des passagers.					
<b>4.3 Structure de la coque</b>						
a.	La coque et le pont de la barge doivent être faits d'acier avec une bonne déduction pour perte, de solides revêtements et de solides anodes sacrificielles.					
b.	Tous les matériaux et les composants de la barge doivent être adaptés pour la marine et être résistants à l'eau de mer.					
c.	La barge peut soutenir un impact à 5 nœuds à n'importe quel angle.					
d.	Les anodes sacrificielles ne doivent pas recevoir de charges ou d'impacts.					
e.	La barge ne doit pas utiliser de lestage liquide.					
f.	La barge doit laisser écouler l'eau sur son pont.					
g.	Les cavités du pont principal ne doivent pas accumuler d'eau.					

Appendice A de l'Annexe A du n° de demande W8472-175662

Tableau des réponses sommaires – Barges de manutention YC 400						
Entreprise :						
N°	Exigence	Conforme		Coût estimative des exigences relatives à la portée non conformes seulement (voir notas 1 et 2 ci-dessous)	Référence du fournisseur	Commentaires des fournisseurs
		Oui	Non			
h.	La barge doit avoir un accès qui assure une entrée et une ventilation sécuritaires pour le réservoir.					
i.	La barge doit être capable de soutenir de manière sécuritaire une charge de 6 tonnes chutant d'une hauteur de 2 m au-dessus du pont, sur une aire de 0,25 m sur 0,25 m.					
j.	Chaque point d'attache de remorquage doit être en mesure de soutenir la traction d'une bitte de 15 tonnes.					
<b>4.4 Stabilité (Survivabilité)</b>						
a.	La barge respecte des normes adéquates en matière de stabilité.					
<b>4.5 Environnement</b>						
a.	La barge peut être remorquée de manière sécuritaire dans un état de la mer de niveau 3.					
b.	La barge peut survivre à tous les vents, toutes les vagues et toutes les conditions de courant retrouvés dans le port d'Esquimalt.					
<b>4.6 Amarrage, remorquage et ancrage</b>						
a.	La barge doit comprendre un nombre adéquat de points d'attache pour fixer les charges et l'équipement au pont en vue des états de mer et des opérations de remorquage prévus.					

Appendice A de l'Annexe A du n° de demande W8472-175662

Tableau des réponses sommaires – Barges de manutention YC 400						
Entreprise :						
N°	Exigence	Conforme		Coût estimative des exigences relatives à la portée non conformes seulement (voir notas 1 et 2 ci-dessous)	Référence du fournisseur	Commentaires des fournisseurs
		Oui	Non			
b.	La barge doit comprendre un nombre adéquat de points d'attaches pour les amarres et le remorquage afin d'offrir plusieurs points pour le remorquage et diverses configurations d'amarres.					
c.	La barge doit être dotée d'équipement de pont en nombre suffisant pour être remorquée de manière sécuritaire à partir de sa poupe et de sa proue.					
<b>4.7 Revêtements de pont</b>						
a.	La barge possède un revêtement de pont principal sacrificiel qui permet d'accueillir des charges et de l'équipement.					
b.	Les matériaux sacrificiels du pont principal sont facilement remplaçables.					
c.	Le matériau de revêtement sacrificiel du pont ne doit pas servir à assurer l'étanchéité de la barge.					
d.	Le matériau de revêtement sacrificiel du pont principal offre une bonne traction et est antidérapant lorsqu'il est humide.					
<b>Coûts (voir nota 2 ci-dessous)</b>						
a.	Coûts pour une (1) barge (comprend seulement les coûts liés aux exigences conformes).					\$
b.	Coûts pour quatre (4) barges (comprend seulement les coûts liés aux exigences conformes).					\$
c.	Coûts pour la livraison de quatre (4) barges à la BFC Esquimalt.					\$

Appendice A de l'Annexe A du n° de demande W8472-175662

Tableau des réponses sommaires – Barges de manutention YC 400						
Entrepris :						
N°	Exigence	Conforme		Coût estimative des exigences relatives à la portée non conformes seulement (voir notas 1 et 2 ci-dessous)	Référence du fournisseur	Commentaires des fournisseurs
		Oui	Non			
d.	Coût total des modifications devant être apportées pour rendre conformes les exigences en matière de portée (voir nota 1 ci-dessous).					\$
e.	Coût niveau de stock initial recommandé pour deux (2) ans de pièces de rechange pour le système, le cas échéant.					\$

Remarque :

- 1- Seuls les coûts associés aux modifications nécessaires pour rendre conforme une exigence sont requis dans ce champ.
- 2- Cette colonne/section sert à estimer les coûts du projet seulement, et ne sert aucunement à laisser savoir au soumissionnaire quand et si le MDN ira de l'avant avec le contrat.